

Rapport annuel 2024

L'Obsan met l'accent sur de nouveaux produits numériques

L'Obsan a franchi des étapes importantes en 2024 avec la mise en ligne du Monitoring national du personnel soignant et la publication sous forme de pages internet dédiées des nouveaux rapports cantonaux de base sur la santé. Ces projets illustrent l'engagement de l'Obsan à digitaliser ses produits de façon à produire efficacement des analyses de haute qualité et à disposer de visualisations facilement compréhensibles.

Ses analyses approfondies sur des sujets tels que l'admission des fournisseurs de prestations ambulatoires, la démence, les besoins en personnel de santé et les structures de soins psychiatriques ont fourni des informations précieuses sur le système de santé, servant de bases aux prises de décision. Au total, [29 publications](#) ont été publiées en 2024 (un nouveau record) et 93 mandats ont été réalisés.

Personnel de santé

L'Obsan mène plusieurs projets visant à renforcer la planification et la gestion des ressources en personnel de santé en Suisse. Dans le domaine du personnel soignant, il a fourni à plusieurs cantons des projections pour estimer les besoins futurs en personnel de soins et d'accompagnement.

En milieu d'année, le [Monitoring national du personnel soignant](#) a également été lancé, accompagné d'un [bulletin](#) présentant ce nouvel outil. Cette plateforme en ligne réunit 25 indicateurs rendant compte de la situation du personnel soignant en Suisse. Le projet a été réalisé sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS) dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.



De plus, une publication réalisée avec Unisanté s'est intéressée à [l'intention de rester dans la profession](#). Dans une approche globale, l'analyse a porté sur l'ensemble des professionnels de la santé tout en mettant en évidence les spécificités de chaque groupe professionnel. Cette publication permet de valoriser les données de la cohorte SCOHPICA également utilisées dans le cadre du Monitoring national du personnel soignant.

En 2024, l'Obsan a poursuivi les travaux menés dans le contexte de l'«Ordonnance sur la fixation de nombres maximaux de médecins qui fournissent des prestations ambulatoires». La méthode de calcul a été réexaminée dans un rapport mandaté par l'OFSP qui présente également les taux de couverture actualisés pour plus de 30 domaines de spécialisation ([Réexamen de la méthode et actualisation des taux régionaux de couverture](#)).

Un autre rapport a analysé les [flux de patients dans les soins médicaux ambulatoires](#). Ces travaux permettent d'identifier les flux de patients découlant potentiellement d'une pénurie de l'offre. Mandaté par la CDS, le projet soutient également les cantons pour la définition des facteurs de pondération dans le cadre de l'ordonnance sur les nombres maximaux. Ces deux projets ont été réalisés en collaboration avec BSS Volkswirtschaftliche Beratung.



Rapports sur la santé



Réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'enquête suisse sur la santé (ESS) constitue la source principale de différents produits de l'Obsan. Sur la base de l'ESS 2022, les brochures sur la santé des trois cantons de [Lucerne](#), [Schwyz](#) et du [Tessin](#) ont été publiées à l'été 2024, mises en valeurs par des visuels attractifs (illustration des résultats, infographies, chiffres clés).

Les rapports de base sur la santé standardisés sont dorénavant digitalisés et ont été publiés sous forme de [page internet dédiée](#) pour huit cantons ([Bâle-Campagne](#), [Bâle-Ville](#), [Genève](#), [Lucerne](#), [Nidwald](#), [Tessin](#), [Vaud](#) et [Zoug](#)). Les données chiffrées relatives aux différents graphiques ainsi qu'un PDF peuvent être téléchargés. L'élaboration des rapports de santé complets pour les cantons de Fribourg, Genève, Grisons et Saint-Gall est bien avancée, ils seront publiés en juin 2025.



Le rapport national sur la santé sur le thème central «Santé psychique: évolution, promotion, prévention et prise en charge», a fait l'objet d'un travail intense. Le rapport est édité par l'Obsan en collaboration avec un «Core-Team». Douze thèmes spécifiques ont été traités par différentes équipes d'auteurs externes. Ces équipes ont effectué des recherches documentaires et ont compilé les résultats pertinents dans plusieurs chapitres. Des experts externes ont donné leur avis sur les ébauches de chapitres. Les résultats globaux ont été discutés a) lors d'un atelier avec les auteurs et le groupe d'accompagnement du rapport et b) au sein du «Core-Team». La discussion générale du rapport a été élaborée sur la base de ces échanges. La publication est prévue pour septembre 2025.

Système de santé

En 2024, l'Obsan a investi une nouvelle fois dans sa capacité à exploiter en routine l'immense base de données que constitue la statistique des patients de l'ambulatorio hospitalier (OFS – PSA). Il a introduit un benchmarking pour les cantons et étendu les possibilités d'analyses dans le temps, à six ans actuellement, dans les cockpits livrés aux cantons (10 en 2024).



Profitant de ces développements, les derniers chiffres sur [le recours aux services d'urgence ambulatoires](#) ont été présentés dans un bulletin et des travaux en vue d'un prochain bulletin décrivant le recours à l'ambulatorio hospitalier dans son ensemble ont été initiés. Comme les années précédentes, les travaux d'élaboration des bases statistiques pour la planification hospitalière et de la médecine hautement spécialisés se sont poursuivis en 2024.

L'appariement de données sociales et médicales au niveau individuel a permis de conduire deux projets portant sur les inégalités au sein du système de santé suisse. Une publication a traité des [inégalités sociales dans la pandémie de COVID-19](#), analysant les déterminants sociaux des évolutions sévères ainsi que les différences régionales. Sur mandat de l'OFSP, un projet d'envergure sur les inégalités en matière de santé a démarré en 2024. Celui-ci vise à fournir une vue complète de la situation en réunissant dans un même document plusieurs indicateurs réalisés sur la base de données appariées ainsi que de données d'enquêtes. La publication du rapport est prévue pour fin 2025.

Abordant le thème des expériences de la population âgée de 65 ans et plus avec le système de santé, les [résultats de l'International Health Policy Survey 2024](#) permettent également une analyse en fonction des caractéristiques socio-démographiques des répondants mais aussi de comparer dans le temps les résultats de la Suisse à ceux de neuf autres pays.



Âge et soins de longue durée

En lien avec les défis que représente le vieillissement démographique pour les politiques de santé, l'activité a été très intense en 2024 sur ce thème. L'Obsan a tout d'abord répondu au besoin d'un grand nombre de cantons en matière de planification des soins de longue durée. Il a simulé l'évolution des besoins à l'horizon 2040 pour six cantons et préparé les travaux pour deux autres.



Ensuite, l'analyse des [trajectoires de soins des patients atteints de démence](#) a constitué une étude novatrice à de nombreux égards: manière d'identifier les patients, reconstitution des parcours individuels et analyses des trajectoires-types. L'OFSP et la Plateforme nationale Démence se sont montrés très intéressés par le potentiel de telles études.

Autre étude sur un sujet de préoccupation – la médication des personnes atteintes de démence: toujours sur mandat de l'OFSP, l'Obsan a analysé la prescription de médicaments ralentissant la progression de la démence mais aussi de substances administrées pour en atténuer les effets comportementaux ([Les psychotropes dans le traitement de la démence](#)). Pour la première fois, la remise de médicaments en EMS a pu être intégrée à l'analyse.



Enfin, l'Obsan a contribué au rapport [Panorama de la société suisse 2024: Vieillesse et vieillissement dans la société contemporaine](#), sous forme d'un chapitre faisant la synthèse des connaissances acquises sur l'évolution, les différences d'organisation et les besoins futurs en soins de longue durée. Finalement, en prévision des nouveaux scénarios démographiques de l'OFS attendus au printemps 2025, l'Obsan a entrepris les travaux préparatoires en vue d'actualiser le rapport «Besoins futurs en soins de longue durée».

Santé psychique



En 2024, différents aspects de la santé psychique ont été au cœur de l'activité de l'Obsan. Deux bulletins ont été publiés sur mandat de l'OFSP: le premier s'est intéressé aux [pensées et comportements suicidaires](#) de la population suisse. La fréquence des pensées suicidaires, des tentatives de suicide et des suicides a été étudiée en analysant plusieurs sources de données. En outre, l'évolution dans le temps et les différences possibles entre les groupes de population ont été examinées. L'accent a été mis en particulier sur l'analyse du comportement de recherche d'aide.

Le deuxième bulletin a mis à jour les principaux [chiffres clés de la santé psychique](#) avec les dernières données disponibles de l'année 2022. Il présente les résultats sur l'état de santé psychique de la population et son évolution dans le temps, les prestations psychiatriques et psychothérapeutiques dans les secteurs ambulatoire et hospitalier, ainsi que leurs coûts.

En outre, l'Obsan a étudié les [différences régionales dans les structures de soins psychiatriques](#). L'offre stationnaire dans les cliniques psychiatriques et les hôpitaux généraux, les structures intermédiaires (telles que les services ambulatoires et les traitements à domicile) ainsi que l'offre ambulatoire en psychiatrie et psychothérapeutes en cabinet ont été prises en compte. Les analyses ont été réalisées à la fois au niveau cantonal et au niveau de 68 régions de soins psychiatriques plus petites (HSA-PSY).

La santé psychique est également le thème central du rapport national sur la santé (voir ci-dessus).



Coûts et financement



Tant pour des motifs de coûts, de qualité que d'infrastructure, le transfert vers l'ambulateur est une orientation souhaitée du système de santé. L'Obsan rend compte des évolutions dans ce domaine sous différents angles. Sur le plan national, il suit, sur mandat de l'OFSP, les effets des réglementations imposant l'ambulateur pour certaines interventions. En 2024, l'accent a été mis sur les effets de l'extension de la liste fédérale. Les résultats présentant les données 2023 ont été publiés début février 2025 dans le rapport [L'ambulateur avant le stationnaire](#).

Sur le plan cantonal, l'Obsan met à disposition un outil facilitant le suivi de cette mesure et permettant aux cantons de se situer par rapport aux autres (13 cockpits livrés en 2024). Un regard sur ces chiffres montre qu'en dépit d'une certaine convergence, les différences régionales restent marquées. Un bulletin pourrait faire le point sur ce sujet en 2025 tandis que le prochain rapport sur le plan national intégrera une simulation des effets attendus de TARDOC.

Les tarifs constituent en effet un incitatif majeur du système de santé. [L'étude d'accompagnement à l'introduction du système de tarification par forfait journaliers TARPSY](#), réalisée sur mandat de l'OFSP, a précisément étudié cette question. L'analyse a rendu compte des changements observables en matière de coûts, de qualité et d'offre dans le secteur psychiatrie hospitalière sur la période 2018–2022.



Monitoring par indicateurs



L'Obsan propose plusieurs systèmes d'indicateurs en ligne. En 2024, le [Monitoring du transfert de prestations et de l'impact financier \(AvS\)](#) ainsi que le [Monitoring national du personnel soignant](#) se sont ajoutés aux [indicateurs Obsan](#), à [l'Atlas suisse des services de santé](#) et au [Système de monitoring suisse des Addictions et des Maladies non transmissibles \(MonAM\)](#).

Ces systèmes d'indicateurs font l'objet d'un développement continu au niveau de leur contenu (actualisation des indicateurs existants, ajout de nouveaux indicateurs et documentation) ainsi que sur les plans méthodologiques et techniques (p.ex. ajout des résultats standardisés et utilisation de nouveaux types de graphiques).

L'Obsan propose en outre aux cantons intéressés une «Photographie du système de santé». La photographie se présente sous la forme d'un poster A3 compilant plus de 80 indicateurs, accompagné d'un commentaire, qui décrit de façon succincte mais informative la situation du système de santé cantonal. En 2024, trois cantons ont demandé une telle analyse de synthèse.

Centre clients

Grâce à la coordination de différents cockpits cantonaux et la réalisation de plusieurs produits en lien avec les rapports sur la santé, le volume de mandats s'est maintenu à un niveau élevé en 2024. Au total, 93 mandats ont été traités, dont environ deux tiers pour des cantons ayant un contrat-type avec l'Obsan. Par rapport aux années précédentes, le nombre de mandats publiés sur le site web de l'Obsan est exceptionnellement élevé en 2024.

Mandats de clients 2024				
		Mandats d'analyse	dont terminés	dont publiés
Mandats	de l'année précédente	36	27	23
	nouveaux	57	49	2
	total	93	76	25
Mandataires	cantons et CDS	77	67	16
	offices fédéraux	15	8	9
	autres institutions	1	1	0

Exemples de mandats:

- Bases statistiques pour la planification hospitalière des cantons de Genève, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, de Thurgovie et de Vaud ainsi que pour le Luxembourg
- Analyse des coûts des traitements dans les services d'urgence pour le canton de Schwyz
- Coûts AOS pour les médecins et autres fournisseurs de prestations pour les cantons de Vaud et de Zoug
- Chiffres clés 2022 sur la santé psychique en Suisse, sur mandat de l'OFSP

L'atelier Obsan de juin 2024 a été comme toujours un moment fort et très apprécié en interne comme en externe. L'atelier offre une excellente occasion de présenter les divers travaux de l'Obsan et d'échanger activement avec les participants.

L'équipe

En 2024, la situation en matière de personnel était stable par rapport à l'année précédente. Ainsi, l'Obsan comptait [25 collaboratrices et collaborateurs](#) pour 20,0 postes à temps plein dont une apprentie (situation en décembre 2024).

[Organigramme PDF](#)

Financement

Contributions au financement de l'Obsan de 2022 à 2024 en francs				
		2022	2023	2024
Financement de base Confédération	Crédits de biens et services	470'417	429'415	481'264
	Moyens pour prestations de base*	1'600'000	1'600'000	1'600'000
	Total financement de base	2'070'417	2'029'415	2'081'264
Fonds de tiers (liés)	Cantons et CDS** (avec contrat-type ou contrat de prestations)	1'292'440	1'416'794	1'455'101
	Offices fédéraux	506'450	836'067	735'252
	Autres institutions	0	3'346	15'000
	Total fonds de tiers	1'798'890	2'256'207	2'205'353
Total		3'869'307	4'285'622	4'286'617

* Estimation

** y c. les villes

Projets en cours

Voici les thèmes sur lesquels l'Obsan travaillera en 2025: [Projets en cours](#).